

<https://snetap-fsu.fr/Reconversion-TCB-le-dossier-enfin-re-ouvert-6-mois-apres-la-saisine-du-SNETAP.html>



Reconversion TCB : le dossier enfin ré-ouvert... 6 mois après la saisine du SNETAP-FSU

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : lundi 16 juin 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le 10 décembre 2013, le SNETAP-FSU saisissait la [DGER](#) [1] afin que des mesures complémentaires de suivi et d'accompagnement soient prises en urgence au vu de la souffrance générée chez nombre de professeurs exerçant les Techniques Bureautiques et Comptables et contraints à la reconversion par l'extinction de leur discipline suite à la dernière réforme de la filière service.

En effet, le SNETAP, au-delà du suivi de cas individuels (en [CAP](#) et/ou au niveau de certaines sections locales et régionales), pressait, à défaut de disposer du recul nécessaire y compris syndicalement (une discipline d'enseignement n'étant pas appelée à disparaître fréquemment), les difficultés susceptibles de se poser pour les collègues en reconversion et cela au-delà même de la validation de leur double compétence. Ainsi, le SNETAP a-t-il tenu à inscrire la reconversion des TCB de l'Enseignement Agricole dans le cadre d'une recherche conduite par l'Institut de la [FSU](#) avec l'université de Lyon (le [SNES](#) et le [SNEP](#) étant déjà partie prenante avec la réforme du bac STI).

Le premier retour d'enquête du laboratoire de recherche début décembre a été assez violent, en ce sens que près de 60 % des professeurs reconvertis rencontrés avaient été amenés à fondre en larmes en cours d'entretiens (sur la petite vingtaine rencontrée alors). L'ergonome chargée de recherche a ainsi attesté qu'une large majorité d'entre eux se trouvaient en souffrance marquée près de 4 ans après la réforme : formation et tutorat inopérants, angoisse toujours présente en classe vis-à-vis de la discipline enseignée, voire problèmes de santé chroniques (mâchoire bloquée au moment d'aller en cours, problème de sommeil, d'estomac, de dos...).

Dès lors le SNETAP-FSU n'a eu de cesse de pousser l'administration à prendre acte des difficultés et de proposer un plan à la mesure de la souffrance avérée chez nombre d'agents. Au final, il aura fallu attendre le 2 juin, soit près de 6 mois après notre première saisine et une [intervention plus qu'appuyée en CHSCTM le 13 février](#), pour que la [DGER](#) sorte de la posture consistant à nier le sujet (l'Inspection considérant qu'il « s'était vraiment fait là du bon travail »), et reconnaisse :

- qu'il y avait nécessité à ré-interroger le processus par rapport à d'éventuelles erreurs, sachant que c'était l'ensemble du dispositif et des acteurs (du mode d'annonce de la décision, en passant par la formation, la validation et surtout le suivi de la reconversion jusqu'au niveau de l'établissement d'affectation) qui devait être regardé ;
- que ce travail, qui serait présenté en CHSCTM, devait pouvoir servir pour l'avenir et pour tout type de reconversion non choisie, voire de seconde carrière ;
- que les agents ex-TCB reconvertis devaient pouvoir bénéficier d'un suivi et se voir le cas échéant proposer des modules complémentaires de formation (les professeurs reconvertis en documentation ont notamment été évoqués) et qu'en ce sens un courrier leur serait adressé individuellement (avec un rappel in fine des règles de mobilité en matière de reconversion professionnelle).

Le SNETAP-FSU considère que cette prise en compte par la DGER du problème bien réel des conditions de reconversion des professeurs ex-TCB et du suivi de celle-ci est une marque de maturité (qui s'est faite attendre) et qu'en ce sens le [CHSCT](#) a joué tout son rôle. Nos représentants resteront vigilants quant aux engagements pris et au respect d'un calendrier qui ne saurait une nouvelle fois s'étaler sur plusieurs mois, certaines décisions devant être mises en ½uvre avant les congés d'été (le courrier individuel aux agents concernés en particulier).

[1] [Courrier au SRH - PLPA TCB - 10 décembre 2013](#)